

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-515/SG/CD la Commission permanente de la Chambre des Députés, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget du Service local — budget de fonctionnement — exercice 1972.

n° 73-515/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 mars 1973

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1973

Date du numéro
10 avril 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 328/7e L. du 20 mars 1973 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget du service local — budget de fonctionnement — exercice 1972.